

## **Questions**

Q.1.Dans quelle mesure la présence de deux ordonnées peut-elle se justifier ? (Distinguez l'aspect « unité » de l'aspect « outil statistique ») Attribuez chaque échelle à une grandeur en expliquant votre choix.

Traditionnellement un repère orthonormé se construit avec un axe des abscisses (ex. le temps) et un axe des ordonnées selon un objet d'étude (ex. PIB; chômage...) mesuré par un outil statistique pertinent selon la finalité de la recherche.

L'évolution du PIB est représentée grâce au taux de variation tandis que le taux de chômage de la population active est une proportion ce qui oblige à distinguer deux outils statistiques. Le premier est un indicateur de sens. Il peut être négatif en cas de baisse du PIB (ex. -1,7 %). De son côté la proportion, indicateur de poids relatif, est limitée à partir d'un axe commençant à 0 %. Dès lors l'interprétation n'est pas la même. Par exemple en 2019 si le PIB <u>augmente</u> d'environ 0,5 %, le poids du chômage <u>est d'environ</u> 8,5% de la population active.

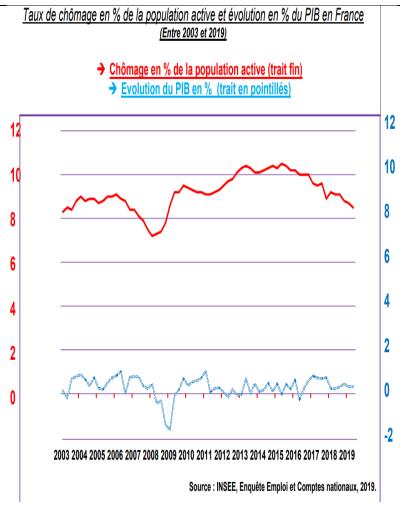
Même si les deux outils ont la même unité (ils sont en %) il est logique d'avoir attribué un axe des ordonnées (celui de gauche) pour le taux de chômage et un axe des ordonnées (celui de droite) pour l'évolution du PIB.

Q.2.Décrivez la situation économique de la France du point de vue de chaque grandeur en 2003 et en 2019.

→ Cf. Ci-dessus pour 2019. Si on constate une relative stabilité du poids du chômage (sans en connaître le sens d'évolution) au sein de la population active, on constate que le PIB évolue un peu plus rapidement en 2019 d'environ 0,3 point de rythme puisque la hausse du PIB en 2003 était d'environ 0,2 %.

**Q.3.**Comment le taux de chômage réagit-il à l'activité économique notamment en 2010 à la suite de 2009 ?

L'évolution du PIB en 2009 avait été particulièrement défavorable puisque le PIB avait baissé de 1,7 % environ. Le taux de chômage qui tendait à reculer et se trouvait autour de 7 % va connaître un rebond de presque 2 points (autour de 9 %). Cette hausse du poids du chômage sera confirmé par les années suivantes la reprise du PIB en 2010/2011 n'ayant pu se confirmer par la suite puisqu'on observe une hausse ralentie du PIB (entre 0 et 0,5 % jusqu'en 2016)



## **Q.4.**Entre 2011 et 2016 peut-on dire que

- a) ... le PIB tend vers 0
- b) ... le PIB fluctue lentement
- c) ... le PIB est relativement stable

→ La réponse est b) puisque la relative stabilité du taux de variation autour de 0% ne doit pas faire oublier qu'une lente évolution sur une grandeur en (milliers) milliards est loin d'être stable. En revanche, comme le taux de variation est un indicateur de rythme on peut effectivement dire qu'entre 2011 et 2016 son évolution est relativement lente.

## Q.5.Commentez les évolutions proposées sur la période 2003 / 2019 en utilisant la notion de corrélation.

→ Le taux de chômage semble sensible à la croissance avec un léger « effet retard ». Si l'activité s'accélère alors à court terme le taux de chômage finit par reculer. Par ex. ... Au contraire si on observe un ralentissement voir une baisse de l'activité alors le taux de chômage augmente. Par ex. ...

On a donc une corrélation négative qui caractérise notamment un type de chômage : le chômage conjoncturel

## **Bilan**: la croissance du début du XXIème siècle est-elle suffisamment riche en emplois pour assurer le plein emploi.

→ Le PIB est un flux est lorsque ce flux est supérieur à la période précédente on parle de croissance économique. Si celle-ci est extensive elle ne peut se faire sans élargir le stock de facteurs de production soit le capital et la main d'œuvre. La croissance élargit donc possiblement le stock d'emplois (population active occupée) mais sans forcément assurer le plein emploi (absence d'actifs inoccupés ou chômeurs autre composante de la population active). Sur les deux décennies on observe bien une croissance (certes assez peu dynamique) et pour autant un taux de chômage fluctuant mais plutôt stable autour de 9 %.

En effet la population active, à un moment donné, est structurée par deux stocks : celui des actifs occupés (emplois) et celui des actifs inoccupés (chômeurs). Le fait de créer des emplois aspire des inactifs arrivant sur le marché du travail (étudiants, femmes au foyer, retour à l'emploi...) et des chômeurs. Ainsi plusieurs questions se posent

- Vers qui s'orientent les emplois créés ? Nouveaux actifs ou actifs inoccupés. Selon le cas, le recul du chômage peut être plus ou moins sensible. D'autant que la nature des nouveaux emplois doit aussi correspondre à des qualifications attendues dont disposent plutôt les nouveaux actifs ... ou les chômeurs ?
- Ces nouveaux emplois sont-ils en nombre suffisant pour les nouveaux actifs afin de les occuper ? (Sinon possible hausse du chômage avec un paradoxe apparent :la création d'emplois est compatible avec la montée du chômage !)
- ➢ Si la croissance crée des emplois, elle en détruit aussi (destruction créatrice) et elle n'empêche pas simultanément des destructions d'emplois liées à l'activité courante (ex. faillite...). Ainsi la croissance doit être suffisamment rapide pour favoriser une création nette d'emplois soit : création – destruction > 0 et ceci de façon suffisamment large pour absorber les nouveaux arrivants sur le marché du travail comme les chômeurs voulant réintégrer la population occupée

Il n'existe pas de relation mécanique entre la croissance et le plein emploi. Les logiques de flux et de stocks sont complexes soulevant des questions quantitatives mais aussi qualitatives (coexistence du chômage conjoncturel <u>et</u> structurel).